

Création de la section AMHE au sein de la Fédération Mix Fighting System France

Votre instructeur fédéral Georges VAILLANT 23 ans de compétition
Plusieurs fois champion de Ligue et champion de France en Karaté,
Boxe Française et Américaine, Taïjitsu, viet vo dao, qwanquido.

A partir de 2009 (instructeur fédéral) création de son association
Auto défense académie section La Farlède. Dans ses cours il fait la
synthèse des plus performantes et facilement assimilables de ses
techniques de combats adaptées à la défense de rue. Parallèlement
formation personnelle aux arts martiaux historique européens : épée 1
main, 1 main ½, main gauche, bôcle, bâton, canne Il rejoint la FNMFS
en qualité d'instructeur et développe un travail de recherche
historique et de maniement des armes en s'appuyant sur son
expérience des combats.

Avec le maniement des armes les pratiquants sélectionnent une
période de l'histoire médiévale, voire renaissance, et rédigent une
thèse sur cette période. Au moment des attributions de blason ils
doivent soutenir leur thèse devant le jury arbitral.

Les arts martiaux historiques européens se veulent complets avec 3
parties le maniement des armes, échanges durant des combats et la
connaissance de son histoire. Cette dernière est laissée au choix des
pratiquants. Le jury évalue la qualité et le sérieux des écrits.
assistance peut être demandée auprès de l'instructeur.

L'attribution de blasons est évaluée avec un coefficient de 8.

2 pour la thèse

4 pour les passes d'armes historique

6 pour les assauts

Cette discipline est le reflet de l'esprit chevaleresque de notre
héritage historique.



Contact

FÉDÉRATION NATIONAL MIX FIGHTING SYSTEM N° W832019703

"NATIONAL MIX FIGHTING SYSTEM FEDERATION"

Téléphone: +33 06 98 80 95 45

Email 1: jl83fr@gmail.com

Adresse: 1204 Chemin de l'Escride 83210 BELGENTIER (France)



Les règles de l'arbitrage Armes anciennes



Nom :

Date: :

Club / Association :

Discipline :





Evaluation points attribution d un titre Date de l'évaluation

En fonction du titre

Lieu de l'évaluation

Section Culturelle



Connaissance des armes
Présentation de l arme choisie /5
Présentation de l arme imposée /5

Présentation d'un personnage Historique :
Personnage choisi /5

Présentation d'une école d'escrime
..... /5

En option (les points attribués

Costume historique présenté
Eléments achetés.....
Eléments confectionnés par soi même.....
TOTAL..... / 20

Section Historique



Travail des gardes
Gardes de bases /20
Gardes Evolution
Armes choisies
1 arme
2 armes
3 armes
Armes Imposées
1 arme
2 armes
3 armes

Travail des attaques /20
Armes choisies
1 arme
2 armes
3 armes
TOTAL..... / 40

Section Maitrise des armes

Mise en situation de combat 60 pts

Capacité de contenir les assauts de 2 partenaires. Les 2 mains armées épée 1 main ou 1 main ½ + main gauche ou boclé.

Travail personnel sur hache, lance

Travail technique présentation des armes
Combat réaliste contre 3 partenaires.

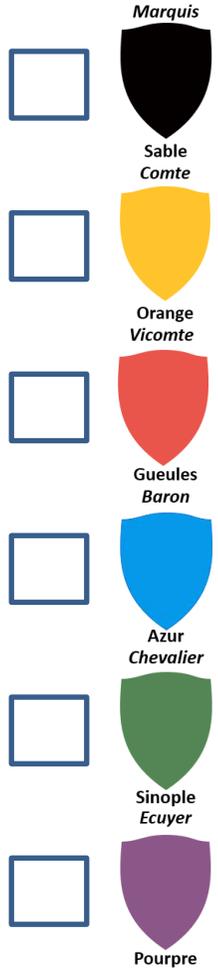
Début des échanges libres
Avec une arme au choix
Avec une arme imposée

Travail main gauche et boclé
Travail du boclé avec partenaire 3 attaques 3 défenses

Travail deuxième arme épée 1 main ½
subir 4 attaques de 3 passes avec chacune des 2 armes

Travail 3 échanges (3 attaques/3 défenses) avec 1 partenaire 1arme

Evaluation sur 60 points en fonction du grade coché



Validation effectuée par Responsable association Nom Signature.....

Validation effectuée par Responsable Fédération (FNMSF) Nom Signature.....



Les protocoles de l'arbitrage armes ancienne en compétition clubs et interclubs

Spécial enfant



Tenue vestimentaire préconisée

- Chemise blanche
- Gambison court
- Pantalon noir/chausse noir

Attributs de l'arbitre

- Bâton français 1m60 maxi
- Foulard rouge pour signaler fin de l'échange

Obligations

Sur l'aire de combat

- Début de rencontre il doit vérifier la conformité des équipements de protection en fonction de la discipline.
- Protection spalière
- Protection avant bras
- Protection mains
- Casque/masque
- Protection de tronc
- Vérification des armes
- Épée de taille et d'estoque pointe dimensionnée sur arrondi d'un pouce

Légales

- Agé de 18 ans et plus
- Brevet de secouriste (PSC 1)
- Connaissance du corps humain (document de référence fourni)
- Avoir pratiqué les armes anciennes durant 3 saisons minimum.

Les ordres

- Avancez
- Saluez
- Gardez
- Combattez
- Rompez (frappe du bâton sur le sol)
- Combattez
- Arrêtez
- Saluez

Gestion des Points

- A chaque touche 1 point (tête, tronc, jambes)
- Arrêt du combat et replacer au centre de l'aire
- Désigner avec le bâton l'endroit de la touche

Gestion des incidents

- Arrêt sur blessure
- Conduite déshonorante d'un combattant
 - Non respect de l'ordre de l'arbitre
 - Non respect de son adversaire (gestes, injures, postures non martiales, frapper un adversaire au sol ou désarmé) :
- 1 point de moins
- 2ème : remarque élimination

Gestion des points

- Report des points en direct auprès de la table de marque

Partie Combats : choix des armes en fonction du nombre de participants.

Durée des échanges

Pour les enfants 9 ans 12 ans

- 2 fois 1mn 30 (30 s de temps mort entre les 2 reprises) ou 5 touches par période.
- Si égalité au terme des 2 reprises 1ere touche gagnante.

Pour les juniors 13 ans 16 ans

- 2 fois 2mn (30 s de temps mort entre les 2 reprises) ou 7 touches par période.
- Si égalité au terme des 2 reprises 1ere touche gagnante.

- Si égalité au terme des 2 reprises 1ere touche gagnante.

- Tous les combattants par catégorie se rencontrent le nombre de combats gagnés désigne le podium final.

Pour les assauts féminins
Les mêmes dispositions sont appliquées.

Validation ARBITRE
Stage 1 journée
Matin partie réglementaire
Après-midi mise en situation gestion de
3 combats armes différentes



Les protocoles de l'arbitrage armes anciennes en compétition nationale **ADULTES**



Tenue vestimentaire préconisée

- Chemise blanche
- Gambison court
- Pantalon noir/chausse noir

Attributs de l'arbitre

- Bâton français 1m60 maxi
- Foulard rouge pour signaler fin de l'échange

Obligations

Sur l'aire de combat

- Début de rencontre il doit vérifier la conformité des équipements de protection en fonction de la discipline.
- Protection spalière
- Protection avant bras
- Protection mains
- Casque/masque
- Protection de tronc
- Vérification des armes
- Épée de taille et d'estoque pointe dimensionnée sur arrondi d'un pouce

Légales

- Agé de 18 ans et plus
- Brevet de secouriste (PSC 1)
- Connaissance du corps humain (document de référence fourni)
- Avoir pratiqué les armes anciennes durant 3 saisons minimum.

Les ordres

- Avancez
- Saluez
- Gardez
- Combattez
- Rompez (frappe du bâton sur le sol)
- Combattez
- Arrêtez
- Saluez

Gestion des Points

- A chaque touche (point attribué cf règlement)
- Arrêt du combat et replacer au centre de l'aire
- Désigner avec le bâton l'endroit de la touche

Gestion des incidents

- Arrêt sur blessure
- Conduite déshonorante d'un combattant
 - Non respect de l'ordre de l'arbitre
 - Non respect de son adversaire (gestes, injures, postures non martiales, frapper un adversaire au sol ou désarmé) :
- 1 point de moins
- 2ème : remarque élimination

Gestion des points

Report des points en direct auprès de la table de marque

Partie Combats : choix des armes en fonction du nombre de participants.

Durée des échanges

Pour les jeunes 17 ans à 23 ans
 3 fois 2mn (30 s de temps mort entre 2 reprises) ou 7 points d'écart par période.
 Si égalité au terme des 3 reprises

4ème reprise 1ere touche gagnante

Pour les confirmés 24 ans 38 ans
 3 fois 3 mn (30 s de temps mort entre 2 reprises) ou 5 points par période. Si égalité au terme des 3 reprises

4ème reprise 1ere touche gagnante

Pour les Seniors 38 et plus
 3 fois 2mn 30 (30 s de temps mort entre 2 reprises) ou 5 points par période.
 Si égalité au terme des 3 reprises

4ème reprise 1ere touche gagnante.

Tous les combattants par catégorie se rencontrent le nombre de combats gagnés désigne le podium final.

Pour les assauts féminins

Les mêmes dispositions sont appliquées.

Validation ARBITRE
Stage 1 journée
Matin partie réglementaire
Après-midi mise en situation gestion de 3 combats armes différentes



Les axes de formation de l'arbitrage armes anciennes en compétition

Connaissance des armes

Les différentes catégories de lames
A pour tous les combats compétitions
B pour assauts mesurés
C non compatibles au combat
Les simulateurs

Les différentes armes que l'on peut rencontrer

Armes du Moyen Age

Epées de taille
Arme d'hast
Boucliers
Main gauche

Armes du bas moyen âge et renaissance

Epée 1 main 1/2
Epée 2 mains
Rapière arme d'estoc
Main gauche

Approche des autres armes

Arcs
Arbalètes
Arquebuses

Savoir analyser les éléments de protection dans leur cadre historique ainsi que dans leur efficacité, à aucun moment ils ne doivent être un danger pour celui qui les portent comme pour son adversaire.



Connaissance physiologie Humaine

Le squelette
Les muscles
Circulation sanguine et lymphatique
Le crane
Le cerveau
Système nerveux
Système respiratoire
Système circulatoire

Réflexion sur les principales lésions liées à la compétition.

Reconnaître et agir sur l'aire de combat

Connaissance psychologique pour gérer au mieux les combattants

Gestion du stress de l'arbitre
Gestion du stress des combattants



Connaissances historiques

Les différentes époques de notre histoire européenne.
Gaulois et romains
Les celtes
Les Vikings
Les peuples de l'EST
L'Espagne
L'Italie
Le haut Moyen Age
 Les guerres
 Les Croisades
Le bas Moyen Age
 Les guerres
La Renaissance

Réflexions sur l'évolution des armes au travers des cultures et des époques.

L'esprit chevaleresque que nous devons développer

Validation ARBITRE
Plusieurs stages dans l'année pour préparer la validation qui se fait par
Session 1 journée
Matin partie réglementaire
Après-midi mise en situation gestion de 3 combats armes différentes

*Pour arbitres féminins
Les mêmes dispositions sont appliquées.*

La réalité de l'arbitre dans l'aire de combat

SURFACE DE COMBAT

- 1) La surface de combat doit être plane et ne présenter aucun danger.
- 2) L'aire de compétition doit être un carré de 8 mètres de côté (mesures prises à l'extérieur). Un mètre supplémentaire est prévu sur tous les côtés, comme surface de sécurité. Cette surface totale de 10 X 10 est délimité par du ruban adhésif.
- 3) Face à la table officielle, 1 cercle 2 m de diamètre et tracé
- 4) Sur le côté opposé, en face de la table officielle, une ligne de 0,5m de long à une distance de 2m du centre de l'aire de combat doit être tracée pour la position de l'arbitre.

TENUES OFFICIELLES

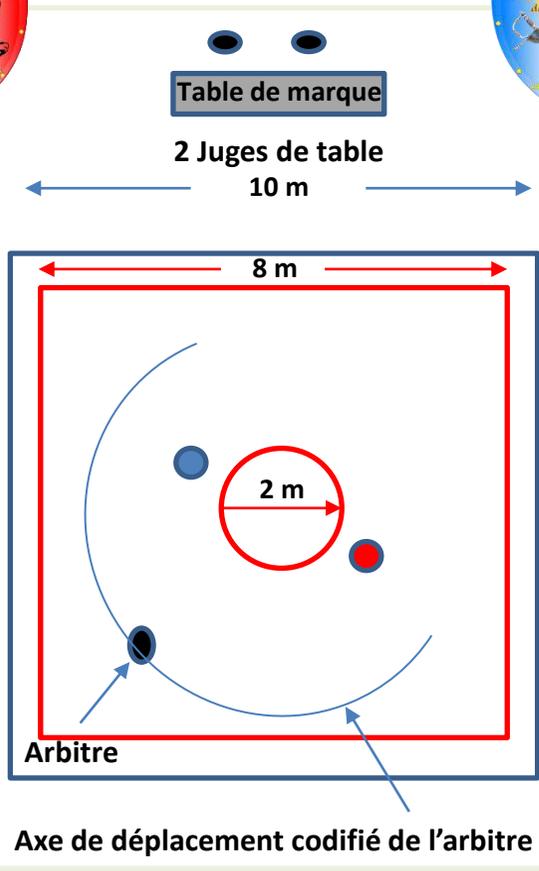
Arbitres La tenue officielle est la suivante
Gambison noir

Chemise blanche (coupe moyen âge)

Les combattants doivent porter: des protections casque, coudières , genouillères, protection de jambes, plastron, gants (modernes ou d'époques)

L'EQUIPE D'ARBITRAGE

L'arbitrage comprend 1 arbitre central, 2 juges de table(1chronométreur, 1 marqueur. Le responsable de l'arbitrage supervise le déroulement de la compétition. <<



Axe de déplacement codifié de l'arbitre

CONTROLE DES PASSEPORTS Le contrôle du passeport est effectué sous la surveillance de l'arbitre responsable de la compétition. les timbres de licences, au minimum 2 dont celui de la saison en cours (collés sur le passeport).
- le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la compétition. - l'autorisation parentale pour les mineurs

Règles de déplacement des combattants

Interdiction de sortir de l'aire volontairement pénalité de 1 point
3 sorties volontaires élimination .
Faire sortir l'adversaire (sans poussée, ni frappe) 1 point.
Désarmement 1 point arrêt de l'assaut immédiat permettant à l'adversaire de se réarmer attendre positionnement central et ordre de l'arbitre.

Les frappes gagnantes doivent être franches et non discutables

- Tête 2 points
- Tronc 1 point
- Membres Bras frappe directe 1 point
- Bras protection ½ point
- Jambes 1 point

Interdiction de porter des coups appuyés sur colonne vertébrale (seule touche légère acceptée) perte 1 point voire élimination.
En escrime médiévale les clé de bras et saisies peuvent accompagner des touches il faut savoir les analyser.

Les projections au sol doivent être suivies par une touche pour marquer le point.
Immobilisation au sol suivie d'une passe d'arme présumée mortelle(lame placée sur la gorge ou au défaut de l'armure) entraine l'arrêt du combat vainqueur désigné.



Armes simulateurs Médiévales



Armes Acier Médiévales



Armes Acier Renaissance



Attention en achetant votre épée faites le point avec votre maître d'armes

Epée Catégorie A

Épées fonctionnelles avec des lames en acier au carbone trempée avec une dureté "rockwell" optimale. Elles ont la pointe et les bord arrondis (sans aiguiser). Recommandé pour une utilisation dans les combats (Battle Ready).

Epée Catégorie B

Épées fonctionnelles avec des lames d'acier au carbone tempérées et équilibrées pour résister aux combats. Elles ont la pointe et les bord arrondis (sans aiguiser).

Cette catégorie comprend toutes les épées pour l'entraînement, les loisirs, l'escrime historique (HEMA), les arts du spectacle, etc.

Epée Catégorie C

Épées fonctionnelles fabriquées avec des lames en acier au carbone trempé qui sont généralement de bonne qualité pour le combat, mais, étant aiguisées et avec le tranchant marqué elles sont destinées à des collectionneurs ou des professionnels qui exercent certaines disciplines en solitaire. Ils ne doivent jamais être utilisés au combat avec d'autres armes.



Autres armes acceptées pour lesquelles des entrainements, des stages et des compétitions peuvent être développées

Tir à l'arbalète



Tir à l'arc



Archer français



Archer Viking



Archer Anglais



Opportunité tir a l'arc à cheval



Protections possibles en fonction des armes et des époques



Types Protections modernes Pour simulateurs



Types Protections anciennes Obligatoire pour armes fer



Tenue vestimentaire en fonction des armes et des époques

Pour combattants modernes ou anciens quelques exemples
chacun constitue son costume individuel ou par équipe



Cales médiévales



Chemise



Tabart



Poulaines

Tenue vestimentaire Obligatoire pour arbitre



Gambison

Bâton français
1m40/1m50



Pantalon noir



Grades Auto Défense Académie Adultes Armes Anciennes



Section AMHE inscription le

Visa de l'instructeur

SECTION MEDIEVALE



SECTION RENAISSANCE



Orange

Comte : capacité de contenir les assauts de 2 partenaires . Les 2 mains armées épée 1 main ou 1 main ½ + main gauche ou bocle.
Travail personnel sur hache, lance

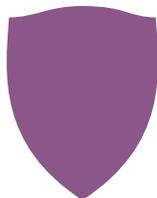


Gueules

Vicomte : début des échanges libres
Avec une arme au choix
Avec une arme imposée

Travail des armes

Les Grades



Pourpre

Ecuyer : 1^{er} grade connaître toutes les gardes anciennes, subir 10 attaques simples avec protection garde référencée. Travail avec 1 seule arme épée 1 main. Fait référence à une période historique.



Sinople

Chevalier : Connaissance du chevalier + travail deuxième arme épée 1 main ½ subir 4 attaques de 3 passes avec chacune des 2 armes. Travail gardes et attaques historiques.



Azur

Baron: en + travail main gauche et bocle
Travail du bocle avec partenaire 3 attaques 3 défenses.
Travail sur les gardes historiques.

M
a
i
t
r
i
s
e
d'
a
r
m
e
s



Sable

Marquis : Travail technique présentation des armes
Et faire exposé sur une période historique de son choix.
Choisir son personnage historique et le présenter.
Combat réaliste contre 3 partenaires.



Argent

Prince : Travail complémentaire sur le squelette , les organes du corps humains. Connaissances du monde associatif. Connaissance des gestes de secourisme.
Présenter le schéma d'un entraînement spécifique à une arme de son choix
Travail assauts libres 3 partenaires 3 armes de son choix . 3 armes au choix des partenaires.

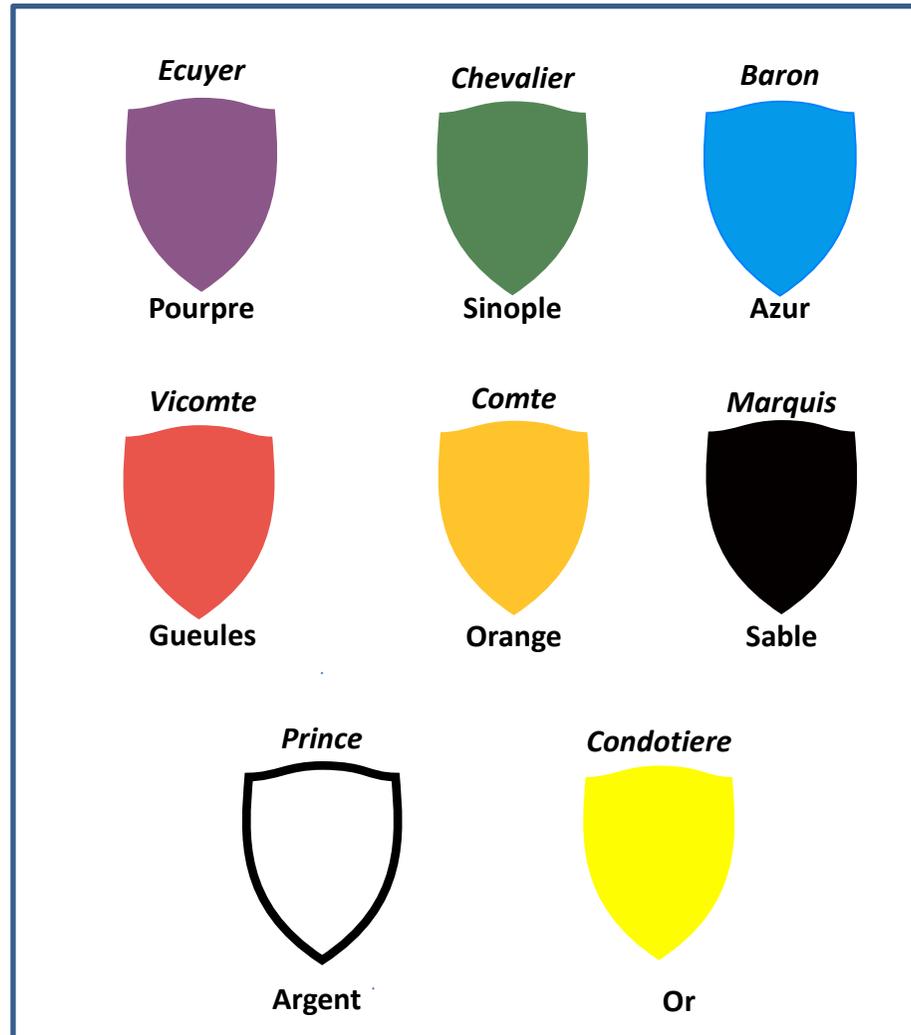


Or

Condotiere : Animation de stages spécifiques par expérience accompagnés par prince et/ou marquis . Validation des Marquis et Princes.

Hierarchie et nomination dans les arts martiaux historiques européens

Nous ne parlerons pas de grades mais de titres attribués en fonction de l'évolution des pratiquants
A chaque titre une couleur héraldique correspond et le blason remis par l'instructeur reprend une couleur reconnue .



A l'origine, le titre de noblesse correspond à l'exercice de fonctions d'autorités — militaires ou judiciaires — déléguées par le souverain sur une population (par exemple le duc de Normandie). A partir du XII^e siècle, il devient attaché au territoire sur lequel s'exerce ces fonctions (par exemple le comté de Provence).

Ce n'est qu'après le Moyen Âge et l'unification du royaume de France, que les titres de noblesse commencent à perdre le lien avec les charges qui y sont attribuées et deviennent des titres rattachés à des terres ou des faveurs accordées par le roi.

Duc. Le titre de duc est apparu à l'époque franque : il est alors une sorte de grand gouverneur général, avec pouvoirs militaires et judiciaires détenus de par le roi sur plusieurs comtés. Eudes, duc d'Aquitaine, fut le premier à ériger son duché en principauté héréditaire au VI^e siècle, une pratique généralisée au X^e siècle.

Marquis. Le titre de marquis est octroyé, à l'époque carolingienne et pendant le Haut Moyen Âge, à un comte sur une région frontalière (dite marche ou marquisat) pour exercer un commandement militaire comprenant le pouvoir de lever le contingent de l'armée sans en avoir reçu l'ordre du souverain.

Comte. Sous les Mérovingiens, les comtes sont de grands administrateurs exerçant des fonctions fiscales, militaires et judiciaires, à l'exemple des maires de palais. Ils se voient attribuer la gestion de cités, appelées *pagi*, sortes de juridictions administratives. Cette fonction devient héréditaire sous les Carolingiens et les *pagi* des comtés autonomes. A la fin du IX^e siècle, mis à part le titre particulier de duc, le titre de comte devient le plus haut titre de la noblesse.

Vicomte. Assurant d'abord une fonction personnelle d'officier au service d'un duc ou d'un comte, le vicomte s'affranchit de l'autorité comtale à partir du X^e siècle, et devient seigneur d'une terre titrée « vicomté ».

Baron. Au début du Moyen Âge, le titre de baron est un terme générique, désignant les membres de l'aristocratie tenant directement leur fief du roi. Les fiefs se trouvant dans les comtés ont pris le nom de baronnie et ce n'est qu'à partir du XII^e siècle que les seigneurs des baronnies ont porté le titre de baron.

Les principaux Ordres de Chevalerie



Classement des Ordres par date de création

•1099. Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

- 1099. *Godefroy de Bouillon* fonde un ordre de chanoines réguliers.
- La mission de l'ordre est de veiller sur le *Saint-Sépulcre* et d'y célébrer les offices.
- 1112. Les religieux sont placés sous la *règle de Saint Augustin* par le patriarche de Jérusalem.
- 1122. Une bulle de *Calixte II* confirme l'organisation.
- Ce n'est que plus tard que l'ordre devient un ordre de chevalerie.

•1113. Ordre Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem ou, Ordre Souverain de Malte.

- Connu comme « **les Hospitaliers** » et « **L'Ordre de Malte** » .
- 1048. Construction de l'église *Sainte-Marie-Latine à Jérusalem*, berceau de l'ordre.
- 1113. Le pape *Pascal II* reconnaît l'*Ordre de Saint-Jean-Baptiste* créé par le bienheureux **Gérard Tenque**, originaire de l'étang de Berre (13), qui avait séparé les Hospitaliers des religieux.
- Après la mort de *frère Gérard*, son successeur *Raymond du Puy* est le premier qualifié de « maître » de l'ordre. Il le convertit en un ordre religieux de chevalerie qui est reconnu par le pape *Calixte II*.
- 1140. Adoption de la vocation militaire en gardant leur rôle hospitalier.
- Les *Hospitaliers* sont organisés en 8 régions dites « langues » : **Provence, Auvergne, France, Italie, Aragón-Navarre, Castille-León-Portugal, Angleterre et Allemagne**. *Marseille* est un haut-lieu de l'ordre.

•1118. Ordre du Temple connu comme « **Les Templiers** » .

- 1118. Neufs chevaliers croisés, dirigés par *Hugues de Payns*, fondent l'**Ordre des Pauvres Chevaliers du Christ**.
- Ils font vœu de défendre les pèlerins et de protéger les chemins menant en *Terre Sainte*.
- Ils prennent un nouveau type d'engagement en se considérant comme **moines et guerriers**. L'ordre est donc religieux et militaire. Ces hommes, en prenant un engagement d'un genre nouveau – ils se considéraient comme des moines, mais également comme des guerriers

- 1119. L'ordre prend le nom de « **Milice du Temple** » ; lorsque *Baudouin II*, en sa qualité de roi de Jérusalem, lui assigne une demeure dans le voisinage d'un couvent de chanoines régulier, situé sur l'emplacement du **Temple de Salomon**, à Jérusalem.
- Leur rôle et leur influence en Provence seront considérables.
- 1312. L'ordre est liquidé par le pape *Clément V* après une période particulièrement trouble dans laquelle le roi de France *Philippe Le Bel* joue un rôle majeur.

•1158. Ordre de Calatrava.

- Le plus ancien des ordres ibériques fondé par *Raimundo Serrat*, abbé du monastère cistercien de *Fitero*, en Espagne.
- Il a pour mission de défendre la *forteresse de Calatrava* située le long de la frontière avec la zone musulmane, au sud de la *Castille*.
- 1164. le pape *Alexandre III* confirme la création.
- L'Ordre de Calatrava existe toujours dans deux couvents, à *Madrid* et à *Burgos*.

•1170. Ordre de Saint-Jacques-de-l'épée.

- L'Ordre naît en *Espagne* dans la province de *León*..
- Des chanoines réguliers de l'*Ordre de Saint Augustin* bâtissent alors des hôpitaux sur le *chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle*, en Galice, afin de porter secours aux pèlerins qui constamment attaqués par les Maures.
- La branche espagnole de l'Ordre est administrée par un grand maître jusqu'en 1493. Depuis , les rois d'Espagne conservent les titre et dignité de grand maître et administrateur de l'ordre.
- 1789. Au *Portugal*, la reine *Maria* sécularise l'Ordre. L'Ordre existe mais il s'applique à l'ordre de mérite dans les domaines des sciences, de la littérature et des arts.

•**1175. Ordre de Montjoie.**

- Fondé en Terre Sainte par le comte *Rodrigo Alvarez de Sarriá*, avec le siège de l'ordre au *château de Montjoie*, sur une colline dominant Jérusalem.
- **1221.** L'Ordre est incorporé dans l'*Ordre de Calatrava*.

•**1177. Ordre d'Alcántara.**

- 1156. Les frères, Suarez et Gomez, bâtissent une forteresse sur les frontières de Castille, dans le diocèse de Ciudad Rodrigo, afin de résister aux Maures.
- 1177. L'Ordre est fondé sur le modèle de l'Ordre des Templiers.
- 1936. Le général Franco rétablit l'ordre qui avait été dissout en 1872.

•**1187. Ordre de Saint-Benoît d'Aviz** ou, d'**Aviz**.

- 1147. Le roi Alfonso Henriques Ier de Portugal prend la ville d'Évora aux Maures. Il remercie de sa protection la Très Sainte Vierge, en donnant le nom de « Confrères de Sainte-Marie d'Évora » à une troupe de chevaliers créée pour la défense de la ville.
- 1187. Création de l'Ordre de Calatrava régi par les règles de Saint Benoît et de Cîteaux.
- 1963. L'Ordre, devenu honorifique, récompense les services militaires.

•**1190. Ordre Constantinien de Saint-Georges.**

- Lors de la création de l'Ordre, la référence est celle l'empereur romain Constantin qui, après sa victoire sur Maxence le 28 octobre 312, décide de créer une légion de cinquante hommes chargés d'accompagner au combat le sacré « labarum » orné de la croix divine.
- 1190. La milice devient un ordre de chevalerie sous l'autorité de l'empereur de Constantinople, Ange Comnène.
- L'Ordre existe toujours. Il est sous l'autorité de la Maison royale des Deux-Siciles. Il glorifie de la Croix, aide à la propagation de la Foi, à la défense de l'Eglise, à l'assistance hospitalière et à la bienfaisance.

•**1198. Ordre Teutonique**, connu comme « Les Chevaliers Teutoniques ».

- L'Ordre est créé en Terre Sainte lors des Croisades.
- Les Chevaliers Teutoniques ont un rôle important dans l'histoire.
- L'Ordre existe toujours mais il n'est plus un ordre de chevalerie mais un ordre religieux dont le nom est « Frères de l'Ordre Allemand de Sainte-Marie-de-Jérusalem ». Il est dirigé par un abbé mitré dont l'autorité ne dépend que du pape. L'ordre compte environ un millier de membres, prêtres, religieuses et laïcs, qui poursuivent dans ses dispensaires et ses écoles, l'œuvre de leurs fondateurs.

•**1200. Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem** et, **Notre-Dame du Mont Carmel.**

- La création de l'Ordre se fait à partir des Hospitaliers puisque les premiers Lazaristes sont des frères hospitaliers s'occupant particulièrement des lépreux. Leur premier grand maître est le bienheureux Gérard Tenque.
- 1244. Le roi Louis IX contribue à développer l'Ordre en France.
- 1980. La dénomination d' « ordre », est abandonnée. L'association se dote de nouveaux statuts et prend le titre d' « Hospitaliers de Saint Lazare ».

•**1201. Ordre de Saint-Georges d'Alfama.**

- 1201. Le roi Pedro II d'Aragón fonde cet ordre pour protéger les côtes catalanes des pirates musulmans. Le pape le reconnaît en 1373.
- L'Ordre participe à la libération de Valence.
- **1400.** L'ordre est fusionné avec celui de *Montesa*.

•**1202. Ordre des Chevaliers Porte-Glaive.**

- 1202. Albert de Buxhövdén, évêque de Livonie et fondateur de la ville de Riga, fonde l'Ordre des Chevaliers Porte-Glaive, ou des Frères de la Milice du Christ.
- 16e s. L'Ordre est sécularisé

- 1216. Ordre de Dobrin.**
 - Ordre polonais du 13e s.
- 1272. Ordre de Sainte-Marie d'Espagne.**
 - Ordre espagnol du 13e s. ayant pour mission d'opérer sur mer.
- 1317. Ordre de Montesa.**
 - **1312**, Le pape Clément V ayant dissous l'Ordre du Temple, le roi d'Aragón Jaime II, refuse la fusion avec l'Ordre des Hospitaliers dans ses différents états.
 - **1317**. Le roi accepte un compromis : la fusion est effectuée en Aragón et en Catalogne. En revanche, dans le royaume de Valence, le souverain crée un nouvel ordre de « Nuestra Señora de Montesa » à partir de la branche des Templiers reconnue innocente lors du procès.
 - L'Ordre est devenu honorifique.
- 1319. Ordre du Christ du Portugal.**
 - Lorsque l'Ordre du Temple est dissous, le roi de Portugal Dinis Ier obtint, du pape Jean XXII l'autorisation de créer la « Milice du Christ » .
 - C'est donc une parfaite continuation de l'Ordre du Temple sous un nouveau nom. De nombreux Templiers y trouvent refuge.
 - L'ordre est aujourd'hui dédié à récompenser pour d'éminents services civils et de hautes personnalités étrangères.
- 1326. Ordre de Saint-Georges, de Hongrie.**
 - **1989**. Créé au 14e s. l'Ordre connaît une nouvelle naissance avec la fin du régime communiste hongrois.
- 1348. Ordre Très Noble de la Jarretière.**
 - Créé par le roi Edouard III, l'ordre est le plus important ordre de chevalerie britannique, et l'un des plus prestigieux au monde
 - L'ordre a pour grand maître le roi ou la reine, et comprend, 3 chevaliers royaux (le prince de Galles, le duc d'Edimbourg, le duc de Kent), 3 dames, 24 chevaliers anciennement choisis dans la plus haute noblesse, et 7 « extra knights » (dont les rois de Belgique, de Suède, d'Espagne et le grand duc de Luxembourg).
- 1351. Ordre des Chevaliers de la Noble Maison de Saint-Ouen, ou, Chevaliers de l'Etoile.**
 - Ordre de courte durée de vie créé par le roi de France Jean II, le Bon, probablement par imitation de l'Ordre de la Jarretière des Anglais.
- 1399. Très Honorable Ordre du Bain.**
 - L'origine de la création de cet ordre anglais remonte au couronnement du Henri IV d'Angleterre qui voit quarante-six gentilshommes « prendre le bain » avant d'être armés chevaliers.
 - L'Ordre est toujours actif et il récompense toutes sortes de services.
- 1408. Ordre du Dragon.**
 - Ordre de courte durée (1408-1437) dans le Saint-Empire Romain Germanique.
- 1430. Noble Ordre de la Toison d'Or.**
 - L'ordre, probablement le plus illustre du Monde, est créé à Bruges lors du mariage de Philippe III le Bon, duc de Bourgogne, avec l'infante Isabelle de Portugal.
 - Il a pour but son but principal la gloire de Dieu et la défense de la religion chrétienne.
 - Aujourd'hui, il existe deux ordres de la Toison d'Or, chacun conteste la légitimité de l'autre. La France ne reconnaît que l'ordre de la branche espagnole dont le grand maître est le roi d'Espagne.
- 1462. Ordre de l'Eléphant.**
 - Ordre Danois qui existe toujours et qui est mixte.
 - Le motif de l'éléphant aurait été choisi comme symbole de chasteté et de pureté...

•**1469. Ordre de Saint-Michel.**

- Le roi de France *Louis XI* le crée afin de répondre à la fondation de l'ordre bourguignon de la *Toison d'Or* par son ennemi, le *duc de Bourgogne*.
- Le premier siège est à *l'abbaye du Mont Saint-Michel*.
- L'Ordre n'est pas totalement inactif puisque la branche les prétendants » légitimistes » de la *Maison de Bourbon-Anjou* (branche » puînée » dite encore d'Espagne) au trône de France s'en réclament.

•**1561. Ordre de San Stefano.**

- Créé par le duc de Toscane Cosimo de Médicis, le pape l'approuve rapidement en **1561**.
- L'Ordre de San Stefano est un ordre de chevalerie du type de la Jarretière ou de la Toison d'Or.
- La mission initiale de l'ordre est de combattre les pirates d'Afrique du Nord dans les territoires maritimes du duché de Toscane et en mer Tyrrhénienne.
- L'Ordre est toujours actif. Il exerce un rôle d'assistance auprès de la marine italienne.

•**1572. Ordre des Saint-Maurice-et-Lazare de Savoie.**

- **1434**. Amédée VIII, duc de Savoie, crée une Milice de Saint-Maurice.
- **1572**. Le duc Emmanuel Philibert de Savoie crée l'Ordre Militaire et Religieux de Saint-Maurice.
- L'ordre est aujourd'hui l'apanage de la Maison de Savoie.

•**1578. Ordre du Saint-Esprit.**

- **1578**. Le roi de France Henri III crée l'Ordre afin de s'attacher les principaux chefs du » parti catholique » en pleine guerre de religion.

•**1580. Bailliage d'Utrecht de l'Ordre Teutonique.**

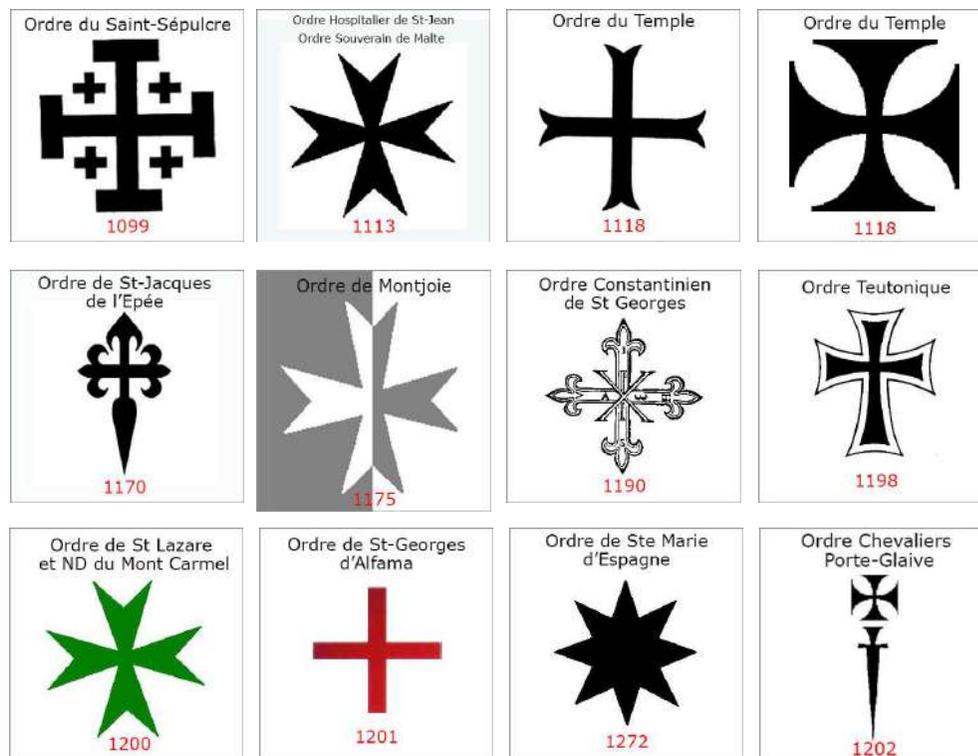
- » L'Ordre Teutonique des Pays-Bas » est dérivé de l'Ordre Teutonique traditionnel.
- **1675**. Le Bailliage d'Utrecht de l'Ordre Teutonique et le « Johanniter Orde in Nederland » se réunissent afin de coordonner leurs activités hospitalières.

•**1687. Ordre Très Ancien et Très Noble du Chardon.**

- Ordre Ecossais créé sur le modèle de les Ordres de la Jarretière, de la Toison d'Or et de Saint-Michel par le roi d'Ecosse Jacques V.
- La devise de l'Ordre est » Nemo Me Impune Lacessit » (Personne ne me provoque impunément).

•**1693. Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis.**

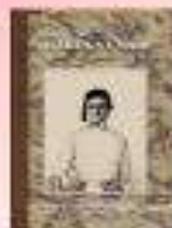
- Créé par Louis XIV, l'Ordre récompense les meilleurs serviteurs de la Monarchie.



Bibliographie des études

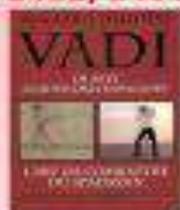


Manuels de 1850 à 1930 traitant de la canne du bâton et combat à mains nues



MEDIEVAL et RENAISSANCE

1482/1485



1409...



TALHOFFERS

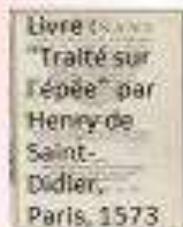
1467



1600.....



1573



1633



Etudes à venir

